AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-7-73 549338

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34076 MONTPELLIER-CEDEX
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
30 francs

nº I54 - JUILLET I973
I° supplément

FUSICOCCUM

Bien que les conditions atmosphériques du printemps aient été peu favorables à la maladie, il convient au fur et à mesure que s'achève la récolte des fruits d'effectuer sur pêcher un traitement anticryptogamique afin d'éviter la pénétration du champignon par les plaies d'abcission des pédoncules.

Utiliser le zirame et le thirame.

CARPOCAPSE DES POMMES

En raison du nombre croissant de captures constaté par les postes de piégeage de la Station, nous recommandons d'assurer dès réception de cet avis la protection des pommes et des poires.

Le traitement sera renouvelé 8 à I0 jours plus tard.

Pour le second traitement, en particulier sur poires récoltables fin juillet - début août, choisir un insecticide en respectant les délais d'emploi avant récolte.

Dans les zones montagneuses (Conflent, Montagne Noire, Cévennes) le traitement peut être retardé de 5 à 7 jours.

ZEUZERE

La Zeuzère est un ravageur malheureusement bien connu des arboriculteurs des plaines littorales. La chenille attaque le pommier et le poirier en pénétrant dans les rameaux herbacés puis, au cours de sa croissance elle change de régime alimentaire se dirigeant vers les rameaux ligneux, les charpentières, le tronc.

Il convient de lutter sur les jeunes individus alors qu'ils sont installés dans les organes verts qui flétrissent. Il importe donc de surveiller très attentivement les cultures pour intervenir de façon efficace.

La lutte est réalisable compte tenu de l'observation des premiers dégâts.

Le Mévinphos (50)	est efficace même	28	jours après la détection des dégâts	
L'Azinphos (40)éthyle	"	I4	"	"
Le Diethion (I00)	"	I4	"	"
Le Fenthion (75)	"	I4	"	"
Le Methidathion (30)	"	I4	"	"
Le Diazinon (60)	"	I4	"	"
La Phosalone (60)	"	I4	"	"
Le Parathion éthyle (35)	"	7	"	"
Le Parathion méthyle (40)	"	7	"	"
Le Diazinon (40)	"	7	"	"
Le Trichlorfon (I20)	"	7	"	"

(Le chiffre entre parenthèses indique la quantité en grammes de matière active à utiliser par hectolitre de bouillie.)

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

P69

ARAIGNEES ROUGES

Des pullulations de ces ravageurs sont à redouter en raison des températures très élevées que nous subissons.

Dès que 5 à 8 formes mobiles par feuille sont observées traiter avec un acaricide spécifique.

Cet avis est valable pour les pommiers comme pour les pêchers (pour ceux-ci le traitement est nécessaire après la récolte comme avant).

Les Ingénieurs,

P. CHRESTIAN
L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Tirage du 10 juillet 1973 - 2500 exemplaires
Précédent tirage du 6 juillet 1973